

certaines marques de cigarettes que je pourrais nommer. Si bon nombre de jeunes en fument aujourd'hui, c'est parce que les trafiquants y ajoutent de l'héroïne. Cela se fait dans ma circonscription. Les trafiquants leur en passent et les enfants en contractent l'habitude à cause des additifs qu'elle contient. Voilà ce qui devrait retenir notre attention. Je ne propose pas de moyen pour régler ce problème. Mais je suggère qu'on vende la marijuana au prix coûtant. Je me souviens que les Indiens d'une certaine réserve avaient décidé de cultiver environ 16 acres de marijuana il y a quelques années. Les agents de la Gendarmerie avaient pris deux semaines pour la faucher. Je ne sais pas au juste pourquoi les Indiens l'avaient cultivée. Peut-être était-ce par ignorance. Nous devrions peut-être encourager certains cultivateurs à cultiver la marijuana, à la purifier et à la vendre.

Nous devrions, je crois, examiner cette question dans son ensemble. Il ne suffit plus de s'en tenir à un rapport qui remonte à 40 ou 50 ans, alors qu'en vertu d'une entente quelconque, cette drogue a été incluse dans les stupéfiants. Une foule de choses devraient être précisées dans ce projet de loi. En terminant, je conseillerais aux députés de continuer à présenter des bills d'intérêt privé. Le gouvernement manque d'audace; les simples députés doivent être téméraires. Je pense à un bill que j'avais rédigé en fonction du rapport Wolfenden au sujet de l'homosexualité. J'ai dû attendre que l'opinion publique soit favorable avant de présenter ce bill, autrement, j'aurais été honni. Il n'en a jamais été ainsi, car nous ne l'avons jamais étudié. Je n'avais pas l'intention de le présenter sans qu'il suscite une certaine réaction favorable. Il serait nécessaire d'obtenir l'appui et l'intérêt public avant de pouvoir présenter un bill de ce genre.

Il faut que l'attention publique soit alertée, ou bien un moyen d'information quelconque, avant que les députés puissent présenter des bills de portée sociale. J'espère que les députés vont continuer à exposer leurs idées sur les questions comme la captation de messages téléphoniques, les dispositifs de sécurité dans les automobiles et ainsi de suite. Parfois, ces choses ne sont pas populaires en elles-mêmes, mais la situation change quand les moyens de diffusion en discutent. Je rends hommage aux moyens de communication pour le travail qu'ils ont accompli au cours des années. Je me souviens d'articles publiés par certains journaux, notamment le *Sun* de Vancouver. Je me rappelle les études de ce journal sur les visites conjugales dans les pénitenciers. Le journal avait consacré beaucoup d'argent

pour obtenir des reportages et beaucoup d'efforts pour renseigner le public de cette région.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Je regrette, mais le temps de parole du député est expiré.

Des voix: Continuez.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): De l'assentiment unanime de la Chambre, le député peut-il continuer?

Des voix: D'accord.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, je ne prendrai pas beaucoup de temps. Je voudrais dire que la question de développer des idées est très importante. Je suis sûr que chaque député a une opinion ou une idée sur une chose qu'il estime mauvaise dans notre société. Nous ne devons pas compter sur un seul homme dans une société juste. Sa perspective est un peu limitée, comme celle de tous. J'espère que les députés avanceront des idées nouvelles et, s'ils ne se montrent pas trop dogmatiques dans la discussion de ces idées, bientôt le public en général commencera collectivement à proposer de nouvelles idées. Après que le ministre de la Justice (M. Turner) aura eu le loisir d'examiner la qualité des amendements qu'il a apportés et l'argumentation des députés de toutes les parties de la Chambre, je suis sûr qu'il présentera régulièrement et périodiquement des modifications au Code criminel qui finiront par placer le Canada parmi les premiers pays du monde en ce qui concerne notre conduite envers notre population et la création d'une société juste.

[Français]

M. Henri Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de prendre la parole sur le projet de loi présentement à l'étude.

Monsieur l'Orateur, ce bill est un de ceux qui ont été le plus mal présentés depuis longtemps. Au fait, il contient une quinzaine d'articles différents et qui devraient être étudiés séparément. On les a tous inclus dans une même formule pour faire adopter en bloc une mesure des plus importantes, puisqu'elle comprend notamment la question de l'avortement, ainsi que celle des loteries.

Certains députés s'opposent à l'avortement, alors que d'autres approuvent la partie du bill qui concerne les loteries. Il est donc assez difficile de voter une mesure qui contient des éléments aussi disparates. Voilà pourquoi je demande au ministre en cause de diviser ce bill afin de fournir aux députés l'occasion de voter librement.